



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

**Objet : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films
« Musiques en courts »**

Séance du 15 décembre 2016
Convocation du 9 décembre 2016
Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille seize, le quinze décembre à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le neuf décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Othmane Khaoua, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent,
Mme Sakina Bohu par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
Mme Catherine Lequeux par Jean-Louis Oheix,
M. Thibault Hennion par Mme Pauline Schmidt,
M. Jean-Jacques Campan par Mme Claude Debon

Etaient absents :

M. Thierry Legros,
M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 15 décembre 2016

**OBJET : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films
« Musiques en courts »**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Philippe Allardi,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, pour promouvoir les créations musicales, la Ville, en partenariat avec l'Animathèque MJC, les Amis du cinéma Trianon et le conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, a créé le festival « Musiques en courts » organisé au cinéma Trianon,

Considérant la motivation des participants, l'originalité de cette opération et l'intérêt qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer les sommes qui suivent aux lauréats du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts » :

- 1 500 € pour le prix du jury professionnel à Geoffroy DROUIN, pour sa composition pour piano et électronique sur le court métrage « Cendres amoureuses » de David Basso ;
- 750 € pour le prix du jury du public à Xavier BOUCHAUD, pour sa composition pour piano pour le court métrage « La petite pousse » de Chaïtane Conservat ;
- 750 € pour le prix du public jeunes à Jérôme HARDY, pour sa composition pour guitares, synthétiseurs, matières entièrement composées et pré-enregistrées, diffusées par poste cassette et sampleur pour le court métrage « Cendres amoureuses » de David Basso.

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de 2016.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Philippe Lamy', is written over the text 'le maire'. Below the signature is a short horizontal blue line.